



## COORDONNATEUR/TRICE DES ACTIONS CULTURELLES H/F

**COBAS (33)**

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)

*Devenir **acteur(trice)** d'un territoire **réputé**, réunissant **océan, terre et ciel** et reconnu pour sa **qualité de vie** et son **exigence**.*

*S'investir dans la vie d'un territoire économique, culturel et environnemental riche et varié dans un contexte riche de **projets** !*

Dans le cadre de la mise en réseau des médiathèques et de la mutualisation des écoles de musique, il est nécessaire de mettre en œuvre des projets concrets dans les domaines de la lecture publique et de la musique, afin de développer l'action culturelle sur le territoire, accessible à tous et de proximité.

*Cela vous intéresse ?*

*Alors rejoignez une communauté d'agglomération de 67 244 habitants **du Sud Bassin, actrice incontournable** de la Grande Aquitaine.*

*Participez à la vie de son équipe, près de 400 collaborateurs et élus garantissant une prestation de proximité sur des projets, investissements et actions en réponse aux besoins du Sud Bassin.*

### **QUELLES SERONT VOS MISSIONS ?**

Placée sous l'autorité du DGA Pôle Proximité et Cohésion Sociale, la personne sera en charge de la coordination et de l'accompagnement des bibliothèques dans le cadre de leur mise en réseau. Elle participera également au développement des écoles de musique en direction des publics du territoire de la COBAS.

Le coordonnateur sera à même de mener à bien ce projet, il devra proposer une stratégie de développement de la lecture publique, de développement des services au public y compris numériques, au regard des besoins et attentes de la population et des élus.

Il aura comme activités principales :

#### 1) Médiathèques :

Etudier la faisabilité de mettre en place et assurer un service de navette ou « livre itinérant » afin de faire circuler les collections réservées par les usagers d'une ville vers la bibliothèque correspondante.

Continuer le travail entrepris sur le volet digital (développer l'espace numérique au sein des médiathèques, gérer l'administration du portail, assurer la formation du personnel).

2) Mettre en place et conduire un Contrat Territoire Lecture en réseau avec les quatre médiathèques :  
Elaborer un projet commun  
Mener des actions en direction des établissements scolaires, avec les personnels petite enfance, les travailleurs sociaux.  
Développer l'accès aux usages numériques de la lecture  
Densifier les liens avec les habitants.

3) Organiser et mettre en œuvre le projet culturel de la COBAS :  
Analyser les besoins culturels et les conditions d'accès à l'offre culturelle : médiathèques et écoles de musique  
Décliner le projet et les orientations en dispositifs et programmes d'actions  
Conseiller les élus et les alerter sur les risques juridiques et économiques  
Développer la transversalité entre les actions avec l'ensemble des acteurs culturels à l'échelle de l'Agglo.

4) Impulser, piloter et évaluer les projets culturels :  
Favoriser la mise en réseau des établissements (médiathèques et écoles de musique)  
Définir les conditions d'éligibilité de pertinence et d'évaluation des projets et accompagner les porteurs  
Proposer les composantes des projets culturels : politique tarifaire, espaces de rencontres, communications...  
Favoriser la prise en compte de nouveaux publics avec des actions spécifiques et en particulier les publics éloignés de l'offre  
Faire émerger de nouvelles esthétiques et pratiques artistiques  
Favoriser les innovations pédagogiques et transversales

## **QUI ÊTES-VOUS ?**

### **Vos Savoirs, Connaissances, Expériences Professionnelles**

#### **Savoir-faire :**

- Acteurs, dispositifs d'accompagnement, financement du développement culturel
- enjeux, cadre réglementaire des politiques culturelles en musique, métiers du livre.
- connaissance des milieux scolaires, des acteurs socio-culturels
- méthodes, outils d'évaluation des politiques publiques (critères, indicateurs)
  
- management par projet et par objectif
- enjeux des intercommunalités
- règles budgétaires et comptables
- mutualisation des moyens et des projets

#### **Savoir être :**

- Polyvalence
- adaptabilité aux situations et aux différents publics.
- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Sens du relationnel
- Sens des responsabilités et de l'intérêt général
- Discrétion
- Esprit d'initiative et de proposition
- Rigueur

## **QUELLES SONT LES CONDITIONS ET AVANTAGES PRINCIPAUX ?**

- Cadre d'emploi de catégorie A de la filière culturelle
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année,
- COSEL + Chèques restaurant + Participation de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et contrats de prévoyance labellisés,
- Lieu de travail : Arcachon

## **COMMENT POSTULER ?**

Envoyez vos CV et lettre de motivation par mail [rh@agglo-cobas.fr](mailto:rh@agglo-cobas.fr)  
(ou par courrier : Madame la Présidente – COBAS - 2 allée d'Espagne - BP 147 - 33311 Arcachon Cedex)  
**Avant le 05 AOÛT 2021**

Toutes les candidatures (CV et Lettre de motivation) seront étudiées.  
Véritable politique d'accompagnement des non fonctionnaires à la préparation du concours (CDD d'un an renouvelable avec préparation au concours).

## **POUR MIEUX CONNAÎTRE LA COLLECTIVITE**

Site officiel : <https://www.agglo-cobas.fr/>

### **SES ATOUTS**

- Principal pôle économique en Gironde après Bordeaux.
- Patrimoine naturel exceptionnel protégé à 92% réunissant plages, lac, ports, forêt domaniale naturelle.
- 4 communes dont le dynamisme et la qualité de vie sont reconnus mondialement : Arcachon, Gujan-Mestras, La Teste de Buch (dont Cazaux et Pyla sur Mer), Le Teich